

## Police et gendarmerie du Gers : vigilance accrue durant ce chassé-croisé du 15 août



Police et gendarmerie du Gers : vigilance accrue durant ce chassé-croisé du 15 août

Tout comme dans toute la France, les forces de police et de la gendarmerie du Gers lors de ce chassé-croisé du 15 août renforcent les contrôles routiers. Cela a été effectif dès ce vendredi 12 août dans les quatre coins de département, l'un d'eux était situé sur la RN 21 dans le sens Mirande-Auch à Saint-Jean-le-Comtal. Étaient présents sur le site le secrétaire général de la préfecture, Jean-Sébastien Boucard, le Lieutenant Colonel Pascal Segui, commandant en second le groupement de gendarmerie départementale du Gers et cinq gendarmes mobiles.

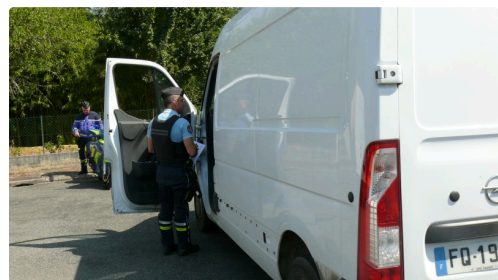
### Lutter contre les facteurs accidentogènes

«Ce week-end on accentue les contrôles avec 60 gendarmes mobilisés sur les différents postes de contrôle. Il s'agit de lutter contre les facteurs accidentogènes tels le non respect du code de la route, la vitesse, les imprudences, l'alcool et la drogue au volant », explique Jean-Sébastien Boucard. L'occasion pour ce dernier de rappeler que depuis le début de l'année ont été enregistrés sur les routes gersoises 9 accidents mortels contre 4 sur la même période l'an passé, 583 permis de conduire ont été retirés, (269 pour vitesse excessive, 163 pour consommation d'alcool et 140 pour consommation de stupéfiants) et 81 accidents corporels contre 78 sur la même période de l'an passé avec cependant une gravité plus importante.

### Excès de vitesse et franchissement ligne continue

« Sur ce point de contrôle où la vitesse est limitée à 80 km/h, nous contrôlons les excès de vitesse et le franchissement de la ligne continue, une infraction où l'automobiliste peut prendre une voiture de front. Lors du contrôle les conducteurs en infraction seront soumis aux différents tests d'alcoolémie et stupéfiants », révèle le Lieutenant Colonel Pascal Segui.

Ce fut justement le cas pour les trois premiers automobilistes stoppés, le premier est une jeune automobiliste qui roulait à 110 km/h au lieu de 80 km/h, puis deux fourgons de livraisons diverses qui ont franchi la ligne continue à 117 km/h. Les trois contrevenants ont été contrôlés négatifs au dépistage d'alcool et de stupéfiant.



Excès de vitesse et franchissement de la ligne continue pour ce chauffeur du fourgon